

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 11 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le 11 juin, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, dans l'Espace séraphin GIMBERT de Vesseaux, en session ordinaire, sous la présidence de M Max TOURVIEILHE, Président de la Communauté de communes du Bassin d'Aubenas.

La séance est ouverte à 19H30 en présence de :

**PRESENTS :** MC SAUSSAC, JY MEYER, M BOUSCHON, S CIVIER, J DAUMAS, C FAURE, P GAILLARD, A GUIBERT-BATTAINI, R KAPPEL, I NGUYEN, B PERRUSSET, E ROCHE, J SOUBEYRAND, JF DEVES, JC COURT, S CAVIGGIA, JY PONTHER (proc de P MAISONNEUVE), G SAUCLES (proc de S GENEST), C PASTRE, R MOULIN, B TEYSSIER, J LAFFONT, M GUYON, G ANTONY, P ROUX (proc de P CORTIAL), MF MARTIN, J SEBASTIEN, JL ARNAUD, G FANGIER, S REYNIER (proc de C WIOT), J BOYER, F SOULAVIE, G DOZ, M CEYSSON, A ROUSSET, B SOUCHE (proc de F CHASSON), M TOURVIEILHE (proc de M TAUPENAS) et A LAURENT.

Nombre de conseillers  
En exercice : 52  
Présents : 38  
Procurations : 6  
Votants : 44  
Absents : 8

Date de convocation : 4/06/2024

**Secrétaire de séance :** C PASTRE

**Absents :** JP LARDY, K ESSAYAR, C HADDAD, MF TASTEVIN, P DUPONT, D BERAL, V VANDUYNLAGER et M CHAZE.

**En présence des suppléants non votants :** JP MARRON et O BOISSIN.

**Objet : Aménagement d'une boucle équestre.**

Dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) Territoire Région Pleine Nature et pour diversifier son offre touristique, la CCBA s'est rapprochée du Comité bi-Départemental de Tourisme Equestre (CDTE) afin de créer une offre d'itinérance équestre sur son territoire.

Après analyse des potentialités du territoire, seule une boucle de 2 jours a pu être identifiée comme pertinente, au vu des exigences suivantes, énoncées par le CDTE :

- Durée, longueur et équilibre des étapes
- Offre d'hébergement labellisé « accueil équestre » (chalet de l'Areilladou)
- Intérêt pour la pratique sportive et le tourisme (sites remarquables, voies non revêtues, diversité et qualité des paysages traversés...)
- Equipement préexistants : parking pouvant accueillir des vans sur 2 jours/1 nuit, un point d'eau existant sur chaque étape

L'itinéraire pressenti a reçu la validation technique du Comité équestre suite au repérage in situ par un professionnel de l'encadrement équestre. Il s'adresse aux cavaliers randonneurs confirmés, autonomes ou encadrés.

Cette boucle de 44 km s'effectue en 2 jours au départ/arrivée du col d'Aizac. L'itinéraire traverse les communes d'Aizac, Labastide-sur-Besorgues, Lachamp-Raphaël, Mézilhac (nuitée à l'Areilladou) et Vallées-d'Antraigues-Asperjoc. La boucle utilise essentiellement le réseau de sentiers communautaires existant mais également trois itinéraires de substitution obligatoires (contournement d'obstacles pour les chevaux) selon le plan ci-joint annexé.

Le coût estimatif en investissement consiste principalement en un aménagement de haltes équestres visant à améliorer le confort et la sécurité des pratiquants selon le tableau ci-après :

poste	localisation	ref fourniture - fournisseur	quantité	prix unitaire HT	Total HT
signalétique directionnel		signalétique - planche de 20 stickers tête de cheval 3,2x3,2 cm pour lame directionnelles - Fombon	1	20	20
ballage	tronçons hors sentiers pédestres balisés	peinture orange EL swip - Tognetty	1	35	35
		plaque acada - AGMAI Aubenas	5	33	165
halte départ	parking du col à Aizac	panneau Info equestre 100x140 cm vinyle - Fombon	1	120	120
		barre d'attache 2 m en pin classe 4 - Pic Bois	1	375	375
		panneau dibbon A4 recommandations - Fombon	1	30	30
		bac à crottin - Sotrabois	2	258	516
halte pied du Montivernoux	parcelle communale A69 (Lachem - Raulhèl)	barre d'attache 2 m en pin classe 4 - Pic Bois	1	375	375
		panneau dibbon A4 recommandations - Fombon	1	30	30
hébergement Arelladou	chalet de l'Arelladou (Méziilhac)	barre d'attache 2 m en pin classe 4 - Pic Bois	4	375	1500
		Divers matériel (pelle à crottin, râteau seau...)	1	60	60
		kit clôture électrique (200 m angle électrique + 20 piquets + batterie + panneaux solaire + testeur)	1	530	530
		panneau dibbon A4 recommandations	1	30	30
		bac à crottin - Sotrabois	1	258	258
		portes selles muraux	12	191	2292
		barre d'attache 2 m en pin classe 4 - Pic Bois	4	375	1500
halte village d'Antraigues	parking des Allewards (Antraigues)	table picnic - Pic Bois Classeo	1	1068	1068
		panneau dibbon A4 recommandations - Fombon	1	30	30
		bac à crottin - Sotrabois	1	258	258
signalétique village d'Antraigues	en haut de la calade St Roch (Antraigues)	signalétique triangulaire "descendre de cheval" - Pic Bois	1	86	86
<b>TOTAL DEPENSES</b>				<b>7046,7</b>	

Ce projet répond aux critères de l'appel à projets « itinéraire remarquable » conduit par le CRTE dans le cadre du plan régional de la filière équine. Les lauréats de cet appel à projets peuvent prétendre à une aide allant jusqu'à 80 % des frais d'investissement, soit un reste à charge pour la CCBA de 1 409,34 € HT. A défaut, ce projet peut s'inscrire dans le cadre de l'AMI Territoire Région Plaine Nature et prétendre à 30 % d'aides, soit une dépense nette de 4 932,69 € HT.

Ces dépenses seront imputées au budget Randonnée.

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :**

- De valider le projet de boucle équestre tel que proposé et le proposer en tant qu'itinéraire remarquable au CRTE ;
- De solliciter les aides financières auxquelles le projet est éligible ;
- D'autoriser le Président à signer tout acte relatif à l'application de la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme

Fait à UCEL, le 12 juin 2024.

Le Président, Max TOURVIEILHE



Accusé de réception en préfecture  
007-200073245-20240611-DEL11062024-11-DE  
Date de télétransmission : 13/06/2024  
Date de réception préfecture : 13/06/2024